

## L'Uni reçoit son accréditation

**Formation** » L'Université de Fribourg a passé le cap. Son fonctionnement a été examiné par un groupe d'experts fédéraux et son accréditation lui a été accordée, annonce l'institution fribourgeoise dans un communiqué de presse.

Cette accréditation était nécessaire pour que l'Université de Fribourg puisse conserver son statut d'université, c'est-à-dire continuer à enseigner, à faire de la recherche, à obtenir des contributions fédérales et à délivrer des diplômes. Toutes les hautes écoles en Suisse sont concernées par cette procédure prévue par la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles et appliquée pour la première fois.

Parmi les bons points attribués à l'Université de Fribourg,

le groupe d'experts salue son vaste réseau international, les liens étroits avec le canton et la ville de Fribourg, l'optimisation du système d'assurance qualité depuis un dernier audit.

Les experts émettent cependant une condition: l'Université de Fribourg devra procéder à une évaluation périodique de tous les membres du corps professoral.

**Ils recommandent** en outre à l'université de mieux expliquer à l'Etat l'urgence de disposer de ressources supplémentaires. Cette requête a également été formulée par les députés. En mai dernier, le Grand Conseil a accepté un mandat demandant au Conseil d'Etat de doter l'université de moyens suffisants. »

MAGALIE GOUMAZ